

SEMINAIRE DOCTORAL EUCOR 2018

Sous la responsabilité des professeurs Catherine Haguenu-Moizard (Université de Strasbourg), Stephan Breitenmoser (Université de Bâle) et Matthias Jestaedt (Université de Fribourg en Brisgau).

THEME : L'application de la Convention européenne des droits de l'homme en Allemagne, en Suisse et en France

DATES :

1^{er} juin toute la journée et 2 juin au matin à Fribourg en Brisgau.

22 juin toute la journée et 23 juin au matin à Bâle.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- Etre inscrit en Master 2 ou en doctorat en droit à l'Université de Strasbourg.
- Comprendre l'allemand (chacun s'exprimant dans sa langue).
- S'engager à participer à toutes les journées de séminaire.
- S'engager à préparer un exposé de 15 mn et un document écrit, qui peut être un plan détaillé, sur l'un des sujets proposés ci-dessous. Ce document doit être envoyé à Catherine Haguenu-Moizard pour le 15 mai au plus tard.
- Envoyer son CV à Catherine Haguenu-Moizard pour le 30 mars au plus tard : haguenuaumoizard@unistra.fr.
- Les billets de train sont remboursés par l'Université de Strasbourg. L'hébergement et la restauration sont pris en charge par les Universités de Bâle et de Fribourg.

PROPOSITIONS DE SUJET :

- La reconnaissance des enfants nés par gestation pour autrui
- Le Conseil constitutionnel et la Convention européenne des droits de l'homme
- Le statut du parquet
- L'armée et la liberté syndicale
- L'autorité des décisions de la Cour européenne des droits de l'homme pour les juges français
- L'influence de la Convention européenne des droits de l'homme sur la protection de la liberté d'expression
- L'influence de la Convention européenne des droits de l'homme sur le droit des étrangers
-

D'autres sujets peuvent être proposés. Ils doivent avoir un rapport avec le thème du séminaire.
Si vous avez des questions : haguenaumoizard@unistra.fr